

**PREMIERE PARTIE :
LES ACTEURS INDIVIDUELS
DE LA VIE DES ASSEMBLÉES**

Éric Anceau

*(Vice-président du CHPP,
Université Paris-Sorbonne et CRH du XIX^e s.)*

Avec 23 communications sur 137, cette première session du Congrès témoigne du renouveau de la biographie historique portant sur des personnalités politiques et parlementaires. Celle-ci, on le sait, fut vivement attaquée par l'École des *Annales*, au profit de l'histoire sociale, du temps long, des forces profondes, du quantitatif et du sériel. Au milieu des années 1970, Jacques Le Goff et Pierre Nora prenaient d'ailleurs acte du fossé qui s'était creusé entre l'Histoire et la Biographie. Selon eux, cette dernière n'était plus qu'un genre hybride qui méritait, par conséquent, d'être bouté hors du champ historique, tant qu'il demeurerait l'apanage des « vulgarisateurs de bas étage » et des « plunitifs de l'historiette¹ ». Cependant dès 1980, Lawrence Stone dénonçait l'opprobre dont la biographie historique était accablée². Avec l'ébranlement des grandes idéologies, l'historiographie devenait d'ailleurs plus consensuelle et l'individualisme méthodologique opérait, en quelques années, une percée spectaculaire sur le front de l'histoire. Ces deux phénomènes conjugués à une réelle demande du public ne pouvaient que favoriser un renouveau de la biographie. Sensible dès ce moment et souligné en 1988 par Philippe Levillain³, celui-ci n'a fait que s'accroître depuis. De façon significative, ces dernières années ont été marquées, tant en France qu'à l'étranger, par une croissance exponentielle du nombre des colloques consacrés à des personnalités politiques et parlementaires⁴. Il est donc normal que le 57^e Congrès de la

¹ Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, Gallimard, 1974, t. I, p. 23.

² « Histoire biographique et histoire narrative », *Le Débat*, septembre 1980.

³ « Les protagonistes : de la biographie » dans René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Le Seuil, 1988, rééd. en Points Histoire, 1996, p. 121-159.

⁴ Nous nous limiterons à cinq exemples français pris sur ces dix dernières années : « Monsieur Thiers d'une république à l'autre » (Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille, novembre 1997), « Louis Blanc, socialisme et République » (Paris X-Nanterre, février 2000), « Paul Painlevé. Un savant en politique »

Commission internationale d'histoire des assemblées d'État et de la vie représentative, reflet comme ses prédécesseurs des tendances les plus récentes de l'histoire politique et parlementaire, traduise ce renouveau et ce foisonnement.

Ainsi les dix communications présentées ici sont extrêmement variées. Diversité des époques et des lieux tout d'abord, puisque nous voyageons dans les pages qui suivent, des débuts de l'époque moderne au Temps présent, à travers la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Canada. Diversité des figures étudiées ensuite tant par leur positionnement, par leurs idées et par leurs sensibilités que par leur activité, leur rôle et leur importance. Chacun peut convenir sans faire injure aux principaux intéressés qu'Édouard Grinda ou que Jean Hennessy n'ont pas l'envergure de Palmerston ou de Trudeau. Diversité enfin des approches proposées par les dix contributeurs.

En reconstituant le *cursus honorum* d'Auguste II Galland (1572-1637), Dénes Harai nous permet de mieux comprendre pourquoi ce protestant a été chargé de représenter la Couronne aux synodes nationaux de la R.P.R. de Charenton (1623) et de Castres (1626), puis comment, tout en s'efforçant de sauvegarder les libertés de ses coreligionnaires, il a réussi, lors de ces synodes, à transformer le « protestantisme d'assemblée » en « protestantisme d'État », susceptible de coexister avec le « catholicisme d'État ».

Bien connue depuis la biographie que lui a consacrée Jean Tulard, la figure originale et capitale de Joseph Fiévée dans la France de l'Empire et de la Restauration, s'éclaire pourtant d'un jour nouveau grâce à la communication de Maria Sofia Corciulo. La spécialiste italienne de la Restauration nous montre en effet comment le publiciste royaliste se positionne entre le gouvernement et la Chambre introuvable. Malgré une certaine proximité des idées et des projets des ultras, il ne peut, selon elle, se ranger dans leur camp tant son tempérament individualiste et ses tendances libérales l'emportent, chez lui, sur toute autre considération.

David Brown nous offre, pour sa part, un portrait très neuf de lord Palmerston. S'appuyant sur les papiers du grand homme d'État britannique du mitan du XIX^e s., il montre que son opposition à l'extension du droit de suffrage et ses rapports avec le Parlement

(Conservatoire national des Arts et Métiers, mai 2003), « Barthélemy Hauréau, le bénédictin de la République » (Institut de France, mars 2002), « Charles Dupin, ingénieur, savant, économiste, pédagogue et parlementaire du Premier au Second Empire » (Paris X-Nanterre et Paris 7-Denis Diderot, octobre 2007).

britannique ne se comprennent qu'en tenant compte de l'influence de son maître à l'Université d'Édimbourg, Dugald Stewart, lui-même élève d'Adam Smith, de sa propre vision du monde et de son rapport particulier à l'opinion publique.

Partant d'un rapport secret daté de 1895 et dénonçant le risque de voir arriver à l'ambassade d'Espagne à Paris, Fermin Lasala y Collado, fils d'un Juif bayonnais qui aurait renié sa patrie pour s'installer en Espagne et qui serait lui-même germanophile, alors que le capitaine Dreyfus vient d'être envoyé à l'île du Diable pour espionnage et que la France est submergée par une vague d'antisémitisme, Carlos Rilova retrace, de son côté, toute la carrière de cette grande figure politique basque, cadre du parti libéral-conservateur et vieil ami de Canovas del Castillo.

À partir de l'exemple d'Édouard Grinda, député des Alpes-Maritimes de 1919 à 1932, Christophe Bellon montre ensuite qu'il existe encore une singularité politique sur les terres provençales et méditerranéennes, sous la Troisième République, en raison du rattachement récent du Comté de Nice à la France et d'un modèle notabiliaire encore bien implanté. Le fait que Grinda, comme l'ensemble de ses collègues parlementaires des Alpes-Maritimes élus en 1919, deviennent ministres facilite l'enracinement au régime du département.

Dans sa contribution, François Dubasque évoque la réflexion et l'action à long terme que le négociant charentais, Jean Hennessy conduit en vue de la réforme et de la modernisation des institutions tant à l'intérieur du Parlement qu'en dehors de celui-ci : régionalisme économique avant 1914, fédéralisme européen au sortir de la Grande Guerre, refonte des institutions républicaines dans les années 1930. Le comportement non-conformiste de ce grand notable dont le positionnement politique varie souvent et qui n'hésite pas à recourir au militantisme est largement incompris, quand il ne provoque les sarcasmes. Cependant, son analyse de la crise de l'État et les solutions qu'il propose pour en venir à bout font indéniablement de lui un précurseur.

Avec Pierre Cot, Sabine Jansen nous offre le portrait d'un autre parlementaire réformiste. L'homme à la carrière politique exceptionnellement longue – 39 ans sous trois républiques – évolue de la droite catholique à l'extrême gauche, mais aussi d'un réformisme modéré sous la Troisième République à un parlementarisme intégral, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'il rapporte le

projet constitutionnel soutenu par les socialistes et les communistes d'Assemblée unique et souveraine. Après cet échec, il recherche infatigablement le paradis parlementaire perdu et ce, jusqu'à la fin de sa carrière, en pleine République gaullienne.

Dans sa contribution consacrée aux rapports de Pierre Mendès France, président du Conseil de juin 1954 à février 1955 avec le Parlement, à propos des questions coloniales, Maria Romo-Navarrete impose un net démenti à une prétendue méconnaissance du jeu parlementaire par Mendès France. Celui-ci instrumentalise au contraire le débat promis sur la Communauté européenne de Défense et couvre ainsi les mesures libérales qu'il est amené à prendre sur le plan colonial.

Au travers de l'exemple de Gaston Defferre, Anne-Laure Ollivier s'intéresse, pour sa part, à la question de l'opposition parlementaire en République gaullienne. Defferre qui préside le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale à partir de 1962 se montre soucieux de renforcer une opposition laminée et divisée, en essayant de rationaliser le travail du groupe socialiste, en favorisant le rapprochement de tous les forces d'opposition, à l'exception des communistes, et en défendant le contrôle parlementaire, tout en acceptant le système. Anne-Laure Ollivier nous montre aussi comment le leader socialiste profite personnellement de son mandat parlementaire et de sa stratégie présidentielle pour renforcer son assise marseillaise et provençale et pour s'affirmer face à son grand rival, Guy Mollet.

Enfin, grâce à Elena Baldassarri, nous voyons la façon dont Pierre Elliott Trudeau, présenté par un sondage réalisé par la chaîne CBC du 5 avril 2004, comme le troisième Canadien de tous les temps, a réagi face aux débats parlementaires sur la politique de défense qu'il a menée après son accession au poste de Premier ministre, à Ottawa, en 1968. Cette politique, plus indépendante vis-à-vis des États-Unis et moins atlantiste que celles qui l'ont précédée, a été aussi l'occasion pour lui de s'affirmer sur le plan intérieur, en particulier vis-à-vis du Parlement.

Aussi, et pour conclure, peut-on souligner que quatre des communications relevant de cette session sont principalement consacrées au regard que porte une personnalité parlementaire ou extraparlamentaire sur le pouvoir législatif et sur les réformes qu'il entend lui voir appliquer (François Dubasque, Sabine Jansen et Anne-Laure Ollivier dans le premier cas et Maria Sofia Corciulo dans le

second), trois aux rapports entre un Premier ministre et un Parlement (David Brown, Maria Romo-Navarrete et Elena Baldassari), deux aux rapports entre identité régionale ou nationale et parlementarisme (Carlos Rilova et Christophe Bellon) et la dernière au rôle d'intermédiaire de certaines personnalités entre le pouvoir exécutif et les assemblées (Dénes Harai).